

Violoncelle 603

Fiche de cours



Nombre de crédits :	23
Prérequis :	Violoncelle 602
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Violoncelle	Q1	1
Pratiques dirigées	Violoncelle	Q2	1
Prestation artistique certificative	Violoncelle	Q1Q2	4
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Donner à l'étudiant une formation de base qui reprend les aspects incontournables d'une formation d'interprète de haut niveau (développement de l'autonomie, maîtrise de la technique, intelligence artistique, créativité artistique,...) en tenant compte de sa personnalité et de ses potentialités en prévision de sa carrière d'interprète, de créateur, de pédagogue ;

*1,2,3,4,6,7

Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au cours de son parcours académique lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et en parfaite synergie avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire ;

*4,5,6

Sources et contenus

Le programme abordé comprendra, selon le niveau à l'entrée et donc les besoins de chaque étudiant, des gammes, études, caprices, extraits de suites de Bach, mouvements de concertos, pièces diverses de styles variés (voir annexe donnée au début de chaque année).

Méthode

Organisation pratique du cours : cours individuels et/ou semi-collectifs avec le professeur titulaire et/ou, selon le choix du professeur, un des assistants ou chargés de cours.

*5

Une présence de 3 heures par semaine en classe est souhaitée de la part de chaque étudiant.

Évaluations

-Pratiques dirigées (20%) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes.

-Pratiques dirigées, travail avec accompagnateur (10%) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

-Prestation artistique formative (20%) : évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre ;

-Prestation artistique certificative (50%) : évaluation artistique devant un jury à la fin du deuxième quadrimestre.

*Références au Cadre de Compétences Musique

